

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'HOSSEGOR SURF CLUB (H.S.C.) POUR SES PRESTATIONS D'ECOLE DE SURF

### Prix des produits

Les prix figurant sur le site [www.hossegor-surfclub.com](http://www.hossegor-surfclub.com) ou sur les autres supports de communication édités par l'Hossegor Surf Club sont exprimés en Euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Ils peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. Le prix est payable comptant le jour de la commande. Les prix pratiqués sont ceux appliqués au moment de la commande sous réserve d'erreur typographique ou de modification du taux de TVA française. Tout changement de ce taux serait alors répercuté immédiatement sur les prix de vente.

### Inscription / réservation

Hormis les cours privés, les cours et les stages sont conçus et organisés pour un minimum de 3 personnes.

Suivant le type de prestation et la période, l'inscription peut se faire :

- En ligne via le site [www.hossegor-surfclub.com](http://www.hossegor-surfclub.com).
- Au comptoir d'accueil
- Par téléphone
- Par email à [contact@hossegor-surfclub.com](mailto:contact@hossegor-surfclub.com)

L'inscription n'est définitive qu'à réception du prix total de la prestation (cf. « Modes de règlement proposés »).

L'HOSSEGOR SURF CLUB pourra proposer des conditions particulières de réservation de places, notamment le versement d'arrhes, avec règlement ultérieur du solde dû pour validation de l'inscription. S'il ne les infirme pas par email au client dans un délai maximum de 5 jours, elles seront réputées acceptées et applicables.

### Mode de règlement proposés

- Carte bancaire au comptoir ou par VAD (Vente A Distance) en communiquant les coordonnées CB par téléphone ou par email
- Virement bancaire à ASSOCIATION HOSSEGOR SURF CLUB – CREDIT AGRICOLE AQUITAINE – HOSSEGOR :

IBAN : FR76 1330 6009 8787 9145 1400 014

Code BIC – Code swift : AGRIFRPP833

- Chèque bancaire ou postal français, libellé à l'ordre de HOSSEGOR SURF CLUB
- Chèque vacances ou coupon sport ANCV stipulant le nom de son titulaire. L'HOSSEGOR SURF CLUB ne rend pas la monnaie sur les chèques ANCV.
- Espèces

Les frais financiers (frais bancaires liés au taux de change, commission bancaire pour opérations de paiement effectuées hors du territoire d'émission de la carte bancaire, autres commissions bancaires, ...) éventuellement liés aux paiements par carte bancaire ou virement international resteront à la charge du client.

### **Annulation de session**

- Annulation du fait du client :

Tout stage commencé est dû et un départ prématuré ne saurait donner lieu à une demande de remboursement.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation de session pour problème médical. Dans ce cas, la demande devra être justifiée par la production d'un certificat médical. Le remboursement sera effectué par virement bancaire, au plus tard dans les 15 jours suivant la réception du RIB du client.

- Annulation de notre fait :

En cas de mauvaises conditions météorologiques (notamment manque de vagues, mer trop forte, pollution...), les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre de la prestation souscrite, seront, en accord avec le stagiaire, remplacés par des activités de substitution ou reportés à une date ultérieure.

En cas d'impossibilité de remplacement ou de report, l'intégralité de la session annulée sera remboursée au client. Le remboursement sera effectué par virement bancaire, au plus tard dans les 2 jours suivant la réception du RIB du client.

### **Facturation**

Une facture détaillée sera adressée au client sur simple demande adressée à : HOSSEGOR SURF CLUB, 22 impasse de la digue Nord, 40150 HOSSEGOR, ou à [admi@hossegor-surfclub.com](mailto:admi@hossegor-surfclub.com).

### **Responsabilité de la structure**

Les stagiaires mineurs pris en charge par l'HOSSEGOR SURF CLUB sont sous la responsabilité de ses éducateurs exclusivement dans le créneau horaire réservé. Celui-ci inclut la durée de la leçon et le temps d'attribution et de restitution de l'équipement. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs un quart d'heure après la fin de la prestation concernée. Les parents devront avant de laisser leur enfant, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu.

La responsabilité civile de l'HOSSEGOR SURF CLUB concernant ses clients, cesse en dehors du créneau horaire réservé pour la prestation.

Il est fortement déconseillé aux clients de laisser des objets de valeur dans les vestiaires (argent, montre, téléphone,...). L'H.S.C. décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.

## Engagement des clients

En s'inscrivant à des prestations de l'Ecole de Surf de l'H.S.C., les mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans les conditions normales de pratique. Ils s'engagent notamment sur leur capacité à nager 25 mètres, à savoir mettre la tête sous l'eau et sur l'absence de contre-indications à leur pratique du surf.

## Transport des stagiaires (en cas d'utilisation d'un véhicule dans le cadre des prestations proposées)

L'HSC s'engage à assurer le transport des stagiaires dans le respect des réglementations en vigueur :

- conducteurs titulaires du permis nécessaire et sous couverture d'assurance du véhicule
- respect du nombre maximum de passagers
- véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires).

## Location de matériel

Le client est seul juge de sa capacité à utiliser le matériel loué. Il s'engage à une utilisation prudente, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur. Le matériel est sous l'entière responsabilité du client pendant la durée de la location et jusqu'à sa restitution effective.

Le client devra fournir une caution payable par carte bancaire.

La location débute dès la prise de possession du matériel par le client.

Le matériel devra être restitué au terme de la durée de location prévue, au point de location. Les modalités spécifiques suivantes devront être respectées :

- Location de 2h : toute planche louée le jour J, après 18h45, sera rapportée J+1 avant 11h (Ex. louée Samedi 19h -> retour au plus tard lendemain Dimanche 11h)
- La location ½ journée s'entend de 9h à 13h ou de 13h à 9h (Ex. louée Samedi 14h30 -> retour au plus tard lendemain Dimanche 9h)
- Pour la location « 24 heures » = retour h+24 (Ex. louée Samedi 14h30 -> retour au plus tard lendemain Dimanche 14h30)
- Pour la location Semaine = retour J+6 H+24 (Ex. louée Samedi 14h30 -> retour au plus tard Vendredi suivant 14h30)

Tout retard de restitution sera facturé par tranche de 2h (ex. 5 heures de retard seront facturés 6 heures, sur la base du tarif de location).

Le défaut de restitution du matériel loué, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à l'encaissement de la caution.

Tout matériel proposé à la location est reconnu être pris en bon état et devra être rendu comme tel. Toute dégradation, qu'elle qu'en soit la cause, donnera lieu, en plus du coût de la location, au paiement du montant prévu et indiqué sur le contrat de location.

### **Confidentialité des données**

Les données nominatives fournies par le client ne sont pas diffusées à des tiers, à l'exception de la plateforme de paiement pour la sécurisation et l'assurance des paiements en ligne. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, il suffit de contacter l'HOSSEGOR SURF CLUB par courrier postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en nous contactant par courrier postal.